

# Découvrir Valvert

## Histoire



Le Centre Hospitalier VALVERT a été créé en 1975 à une période charnière de l'histoire de la psychiatrie contemporaine, celle où le secteur s'impose comme principe organisateur de la psychiatrie publique.

> [En savoir plus \(en cours de construction\)](#)





Le Centre hospitalier VALVERT est un établissement public de santé spécialisé. L'hôpital assure la prévention, le diagnostic, le traitement et le suivi thérapeutique de personnes souffrant de troubles psychiques et participe à la mise en œuvre d'actions de santé publique.

[En savoir plus \(en cours de construction\)](#)





L'élaboration du projet d'établissement a fait l'objet de concertations internes, particulièrement avec le corps médical. Un cadre de référence du projet médical a d'abord été validé en Directoire en Juin 2015. Puis la formalisation plus avancée des projets s'est opérée au niveau des pôles cliniques et médico-techniques ainsi que dans les directions fonctionnelles.

- > [Voir le projet d'établissement en cours](#)
- > [Lire le Rapport d'activités 2023 de l'établissement \(https://www.calameo.com/read/00763690560bc4b43f3c9\)](https://www.calameo.com/read/00763690560bc4b43f3c9)  
( ou à télécharger [ici](#) )





- > [Direction Générale](#)
- > [CME \(Commision Médicale d'Établissement\)](#)
- > [Direction des Ressources Humaines](#)
- > [Direction de la Communication, de l'Accompagnement des projets de Pôle, de la Patientèle et du Système d'Information \(CAPPSI\)](#)
  
- > [Direction des Finances et Ressources Opérationnelles](#)
- > [Directions des Soins](#)
- > [Direction du Système d'Information et Organisation](#)
- > [Pôle Pharmacie](#)







Le Centre de Documentation est un lieu ressource destiné à l'ensemble des professionnels de l'établissement en appui de votre pratique professionnelle. Sa mission est de collecter, conserver et de mettre à disposition les ressources documentaires.

Le Centre de Documentation entretient à cet effet un fonds documentaire qui couvre les domaines suivants : psychiatrie, psychanalyse, psychologie, psychothérapie, soins infirmiers, sociologie, philosophie, gestion et législation hospitalières.

> E

[n savoir plus :](#)





## 1975 > 2025

### **LE CENTRE HOSPITALIER VALVERT VOUS PRESENTE UN PROGRAMME ANNUEL D'ÉVÉNEMENTS POUR MARQUER SES 50 ANS D'EXISTENCE TOUT AU LONG DE L'ANNÉE 2025.**

Le Centre Hospitalier VALVERT a été créé en 1975 à une période charnière de l'histoire de la psychiatrie contemporaine,

celle où le secteur s'impose comme principe organisateur de la psychiatrie publique.

Depuis, l'établissement s'est ancré sur son territoire pour faire de Valvert

un hôpital « Ouvert », « au Vert », « Pluridisciplinaire » et qui « Coopère »



[Pre Programme 2025 \(https://www.calameo.com/read/0076369052dd4084b1d29\)](https://www.calameo.com/read/0076369052dd4084b1d29)





[Le Centre de formation \(en cours de construction\)](#)



- > [VALFOR](#)
- > [OSE L'ART](#)
- > [L'ARRemE-ESAT](#)
- > [UNAFAM](#)

## VOLET ECO RESPONSABLE

(Projet d'établissement , Annexe 4 p.117 à p.121)

Les professionnels du Centre Hospitalier Valvert sont pleinement conscients du rôle de l'hôpital en termes de responsabilité sociétale et environnementale. L'établissement intègre une politique affirmée de développement durable mettant à l'honneur, entre autres, la lutte contre les gaspillages et la maîtrise de l'impact environnemental, social et sociétal des activités de soins ainsi que des services supports aux soins.

### 1. Les fondements méthodologiques :

#### 1.1. Système de management intégrant le développement durable.

À l'initiative de la direction, un séminaire interservices s'est tenu en 2019 pour identifier les axes d'amélioration prioritaires attendus par les professionnels du centre hospitalier.

**Les sujets suivants ont été proposés :**

- > Utilisation des ressources en énergie et eau
- > Éco conception des soins et promotion de la santé
- > Utilisation des espaces verts à des fins thérapeutiques
- > Gestion et réduction des déchets
- > Restauration et nutrition

Le pilotage des travaux d'amélioration continue se décline depuis, à plusieurs niveaux :

Les actions identifiées sont conduites au travers de groupes de travail pluridisciplinaires, temporaires et thématiques. Un comité de pilotage a été mis en place : il associe les représentants des usagers. Pour assurer la continuité des démarches et évolutions mises en œuvre, des ambassadeurs volontaires et sensibilisés sont identifiés sur différents secteurs d'activité de l'hôpital. En soutien, des opérations de communication interne et externe doivent être développées pour informer et fédérer les parties prenantes du centre hospitalier.

**En synthèse :**

**- Renforcer la dynamique interne du pilotage du développement durable :**

- > Désignation dans l'organigramme d'un correspondant par Direction
- > Animation de la démarche en pluridisciplinaire
- > Désignation des ambassadeurs par pôle
- > Définition des orientations stratégiques intégrées dans le projet d'établissement actualisé
- > Pilotage et centralisation des indicateurs de suivi et de performance
- > Revue annuelle des plans d'action par groupe de travail
- > Développer la communication auprès des parties prenantes internes et externes :

**- Intégrer le développement durable comme enjeu collectif et volet stratégique du projet d'établissement**

- › Inventorier les actions conduites et les promouvoir en interne et externe.
- › Concertation sur les projets et actions à mener (en service, transverses et/ou en partenariat(s))
- › Outils de communication à partager avec les ambassadeurs
- › Permettre en interne un partage des ressources dématérialisées et une visibilité des objectifs et des réussites
- › Systématiser l'actualité et l'information RSE sur les supports institutionnels

**- S'assurer de la conformité réglementaire et anticiper les réformes à venir :**

- › Déterminer les réglementations applicables et à venir du secteur
- › Organiser la veille juridique
- › Evaluer, diffuser et pérenniser les modifications et transferts de pratiques au sein de l'organisation, dans un souci de maîtrise des démarches de développement durable entreprises et de conformité aux exigences de la Haute Autorité de Santé (HAS).
- › Envisager l'obtention d'un label de Très Haute Qualité sanitaire, Sociale et Environnementale

## **1.2. Maîtriser et réduire l'empreinte environnementale et sociétale de l'établissement**

Les principaux impacts et leviers d'amélioration ont été identifiés et transcrits en plans d'action opérationnels :

**- La réduction et la valorisation des déchets :**

Identification de la production de déchets par catégorie et recherche active de filières de valorisation. Engagement dans une politique d'achat responsable intégrant l'économie circulaire. Dynamique proactive de partage d'expériences au sein des réseaux inter établissements. Intégration des enjeux réglementaires et environnementaux et liés aux déchets dangereux. Identification des solutions de proximité pour limiter les émissions de gaz à effet de serre.

**- L'amélioration de l'offre de restauration** en lien avec l'évolution attendue par la réforme EGALIM. Les actions visent à réduire le gaspillage alimentaire et améliorer la prise en charge nutritionnelle à travers une politique institutionnelle. Ces objectifs sont précisés dans un plan d'action thématique. Sa mise en œuvre permettra l'identification des leviers d'amélioration de l'offre et la maîtrise des impacts environnementaux et sociétaux.

**- La gestion de l'énergie** sera abordée sur le plan technique au regard des projets de rénovation des bâtiments en intégrant au plus tôt la dimension d'éco conception et de performance des installations.

Des réductions de consommation pourront aussi être impulsées par de la communication auprès des agents et usagers en promouvant les éco gestes. Parallèlement des dispositifs de pilotage automatique des éclairages seront installés. Le suivi assidu des consommations et le recours aux ratios d'activité assureront une lecture affinée de la performance du centre hospitalier. Associer à une performance des achats d'équipements et de maintenance, ces dispositions participeront à répondre aux objectifs de la loi ELAN.

**- L'utilisation des espaces verts** du centre hospitalier pourra davantage être développée. Le CH Valvert étant doté de nombreux espaces verts, l'un des objectifs est aussi de valoriser le milieu naturel et sa biodiversité. La mise en place du rucher permet d'associer des activités pédagogiques et andragogiques sur les bienfaits de la nature et le rôle des pollinisateurs. Les espaces verts de l'hôpital constituent un cadre propice à la sensibilisation des agents, patients et usagers. L'aspect thérapeutique d'un environnement naturel pourra être promu au regard des projets tels que : l'identification des espèces locales (faune et flore), le compostage ménager, l'activité physique, la mise en place d'habitats favorables à la biodiversité (petites haies, nichoirs à oiseaux, hôtels à insectes etc.), l'activité de jardinage.



Formation des professionnels aux animations à visée thérapeutique telles l'hortithérapie. Dans un souci d'ancrage territorial et d'ouverture à la ville, le CH Valvert sollicite des partenariats locaux de mise à disposition de terrain ou d'animations thématiques sur site. Ces activités en lien avec la nature permettront de déstigmatiser la maladie mentale auprès de la jeunesse au travers d'échanges avec des associations agréées au titre de l'Éducation Nationale (ex : Colineo). La veille sur les appels à projet Santé Nature permettra l'identification de financements potentiels.

La participation à des retours d'expériences, des concours et l'obtention de prix assureront une promotion et une visibilité de la dynamique engagée. La connaissance et la promotion du patrimoine naturel du site sera favorisée par l'implantation d'une signalétique (créée par la sociothérapie).

La prévention des nuisances lumineuses et chimiques sur site en lien avec le programme « Refuge LPO ». L'intégration de la protection biologique intégrée dans les espaces verts notamment par l'installation de nichoirs à mésanges pour maîtriser la prolifération des chenilles processionnaires.

### **- L'éco conception des soins et la promotion de la santé :**

La richesse des pratiques des professionnels de santé du CH doit être mis en lumière pour valoriser les compétences et partager les expériences de prise en charge dans un objectif de performance et de qualité. L'identification de gaspillages liés aux soins et l'intégration d'alternatives durables dans les activités quotidiennes participeront à l'efficacité de l'hôpital dans sa mission de santé ; que ce soit à travers la prise en charge des patients mais aussi un bien-être durable pour tous. Stratégiquement, une politique de formation intégrant le développement durable sera déployée pour intégrer progressivement cette compétence aux différents métiers représentés au centre hospitalier (achats responsables, hygiène des locaux, gestion des énergies, prévention et réduction des déchets, jardinage thérapeutique, éco conception des soins etc.).

L'objectif à terme étant la construction d'une culture du développement durable à travers la sensibilisation des acteurs et l'intégration de critères DD aux cahiers des charges des achats et sous-traitances.

### **1.3. L'impact de la RSE sur la qualité de vie au travail**

L'engagement dans un management orienté développement durable, doit permettre également de contribuer à l'amélioration de la qualité de vie au travail. Les différents volets du projet social témoignent de cette approche éco responsable.

Une gouvernance participative doit permettre de valoriser les initiatives des agents ainsi que l'esprit d'équipe, facteurs de bien-être au travail et permet de développer de la part des professionnels une approche globale permettant à chacun de comprendre et bien se positionner dans les interactions entre les différentes activités de l'hôpital : soignantes, logistiques, techniques, informatiques.

Cet apprentissage collectif permet de lier bonnes pratiques de soins portés aux patients avec de bonnes pratiques d'entretien et de gestion de l'hôpital. L'expérience des patients et des familles doit être écoutée et valorisée tout comme l'expérience des agents qui disposent d'une connaissance fine du travail sur le terrain.

## **2. Engagements et plan d'action transversal :**

« Par cette politique de développement durable, l'établissement s'engage à fédérer l'ensemble des acteurs autour de valeurs et d'actions communes dans le but d'améliorer de façon continue les réflexions éthiques autour de ses actions et de ses prises de décision quotidiennes ».

Ainsi ce premier volet éco responsable propose un plan d'action qui décline l'ensemble des axes du projet d'établissement (Projet médico soignant, projet des services support aux soins, schéma des services numériques, projet social) autour de 4 piliers liés les uns aux autres : sociétal, économique, environnemental et social

## **2.1 - Pilier sociétal : le Centre Hospitalier Valvert développe une offre de soins ancrée dans un territoire, tenant compte des différentes parties prenantes et œuvrant pour une approche préventive et globale de l'amélioration de la santé des populations**

**Investir par secteur ou intersecteur** dans la déclinaison par pôle, des projets territoriaux de santé mentale

- › Prioriser, mobiliser et suivre les actions de coopérations avec les autres centres hospitaliers, les partenaires sociaux et médico sociaux, les acteurs locaux des contrats locaux de santé

**Prendre en compte les usagers et familles :**

- › Le développement de l'expérience patients
- › La collaboration avec des associations de pair aidants pour la réhabilitation psychosociale
- › La vie associative impliquant les usagers
- › Le programme profamille

**Développer des actions de prévention et de promotion de la santé**

- › La mise en place d'équipes d'intervention précoce
- › Les actions préventives avec les partenaires de promotion de la santé (tel que le COREVIH)
- › Favoriser le lien avec la nature au sein de l'établissement et installer des lieux favorables à la biodiversité de nos espaces verts ouverts aux acteurs de proximité

## **2.2 - Pilier économique : Le Centre hospitalier Valvert œuvre à trouver le bon équilibre entre efficience économique, contrainte environnementale et dimension sociale**

**Mettre en place une Gouvernance et une communication interne et externe sur la politique institutionnelle de RSE**

**Développer des achats durables dans une dynamique GHT**

**Lutter contre le gaspillage alimentaire**

**Développer la GPAO et la dématérialisation des fonctions supports**

## **2.3 - Pilier environnemental : Le centre Hospitalier Valvert s'engage à mettre en place au sein de l'établissement, des actions permettant de réduire l'impact environnemental généré par ses activités**

**Optimiser l'usage de nos équipements informatiques**

- › Recyclage du matériel
- › Optimisation des solutions d'impression
- › Bonnes pratiques écoresponsables d'usage du matériel

**Améliorer l'impact carbone des transports** liés aux activités de l'hôpital

**Réduire et valoriser nos déchets** en favorisant l'économie circulaire

**Améliorer la performance énergétique** de nos bâtiments et s'ouvrir aux énergies renouvelables

**Favoriser la santé environnementale dans l'usage des bâtiments**

- › Qualité de l'air (achats, protocole hygiène)
- › Gestion de l'eau

## **2.4 - Pilier social : le Centre Hospitalier Valvert s'engage à placer le bien-être, l'accompagnement et l'écoute de ses professionnels au cœur d'un système de management responsable**

### **Promouvoir la qualité de vie au travail**

- › Consolider le sens du travail en commun
- › Accompagner la professionnalisation et l'évolution des métiers
- › Prévenir les risques professionnels
- › Concilier vie professionnelle et vie personnelle

### **Maintenir les agents dans l'emploi et intégrer le handicap**

- › Structurer le dispositif Handicap
- › Accompagner les agents présentant une restriction médicale
- › Poursuivre l'intégration du handicap : Insertion professionnelle des personnes handicapées, accessibilité de nos sites, partenariat avec les ESAT

### **Développer des actions de promotion de la santé auprès des professionnels**



**CENTRE HOSPITALIER  
VALVERT**

78, Boulevard des  
Libérateurs  
13011 Marseille  
04 91 87 67 00